

N°1800 - Chef-fe de projet cohésion sociale et renouvellement urbain

Date d'impression : 23/12/2021
Collectivité : Mairie de Lille

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Poste à pourvoir : N°1800 - Chef-fe de projet cohésion sociale et renouvellement urbain
Type de poste : Permanent
Type d'emploi : Permanent
Référence du poste : PERM/03011
Date de recrutement souhaitée : 25/12/2021
Date de fin de candidature : 23/01/2022
Pôle : Qualite Et Developpement De La Ville
Direction : Projet Renouvellement Urbain
Service : Equipe Projet Renouvellement Urbain
Filière(s) : Technique
Catégorie(s) : A
Cadre(s) d'emploi(s) : Attaches Territoriaux
Grade(s) : Attache principal
Famille métier : Fonctions supports
Métier : Charge-e de mission
Temps de travail : Temps complet

PROFIL DE POSTE

Nom du profil de poste : Chef-fe de projet cohésion sociale et renouvellement urbain
Finalité du poste :

La Mission rénovation urbaine de la ville coordonne l'élaboration et la mise en œuvre du NPRU au sein de la Ville et avec les partenaires institutionnels, opérationnels et financiers. Au sein de cette direction de projet, le/la chef-fe de projet cohésion sociale et renouvellement urbain pilote le volet social du Nouveau projet de renouvellement urbain lillois, en mobilisant les partenaires institutionnels, opérationnels, les directions et le CCAS de la ville mobilisées. Ce volet social est axé sur :

- l'accompagnement social au logement,
- l'éducation
- l'insertion professionnelle
- l'accompagnement au changement
- l'observation et l'évaluation des impacts sociaux à court et long terme du projet.

Le/la chef-fe de projet intervient, en responsabilité et autonomie, dans :

- la structuration des stratégies, de leur plan d'actions et de leur validation politique et partenariale ;
- la production des outils de suivi et de reporting de leur mise en œuvre ;
- l'animation des partenariats.

Niveau de diplôme souhaité : BAC+5

Conditions d'exercice :

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) vise à transformer en profondeur les quartiers

prioritaires de la politique de la ville concentrant difficultés sociales et dysfonctionnements urbains les plus importants. Le pilotage de ce projet d'échelle métropolitaine est assuré par la Métropole et la Ville sur son territoire.

A Lille, le Nouveau projet de renouvellement urbain (NPRU) se déploie dans 4 projets opérationnels : « Concorde » au Faubourg de Béthune, « Faubourg d'Arras et Jean-Baptiste Clément » à Lille Sud, « Pointe des Bois Blancs » aux Bois Blancs et 6 secteurs d'intervention où se concentrent l'habitat ancien dégradé à Moulins et Wazemmes.

Ce sont sur le territoire lillois plus de 400 millions d'euros d'investissements publics qui sont programmés dans les 15 ans à venir (MEL, Ville de Lille, Bailleurs sociaux, ANRU, Région, Etat, CDC).

La Mission Rénovation urbaine, rattachée à la Direction générale, est en charge de la direction de projet pour la Ville de Lille du NPNRU. Elle collabore étroitement avec le Directeur de projet métropolitain pour assurer le co-pilotage du projet.

La Mission rénovation urbaine est composée :

- d'un(e) directeur(rice) de projet,
- d'un(e) chef(fe) de projet cohésion sociale,
- de deux chef(fe)s de projet dédié(e)s au déploiement des actions d'innovation dans le NPRU (innovation et agriculture urbaine),
- de deux chef(fe)s de projet territorialisé(e)s (Concorde et Quartiers anciens),
- d'un(e) gestionnaire de la Maison du projet
- d'un(e) assistant(e) de direction au sein d'une équipe de direction mutualisée avec l'équipe Transition Ecologique.

Par ailleurs, l'accueil de stagiaire, service civique, adulte-relais et apprenti est régulier pour soutenir et accompagner les missions de la direction.

L'équipe projet Renouvellement urbain. La Direction de projet Ville et MEL anime sur chaque secteur de projet une équipe-projet rassemblant le premier du cercle de ses acteurs :

- les directions de la Ville : Urbanisme, Proximité et Quartier, Habitat, CCAS, Participation citoyenne
- les directions de la MEL : Urbanisme, Habitat
- le GIE la Méta et le bailleur Lille Métropole Habitat
- les aménageurs : SPL Euralille ou SPLA Fabrique des quartiers

Cette équipe-projet se rassemble de façon mensuelle lors de coordination technique élargie (CTE) pour assurer le suivi transversal de l'actualité du projet et du quartier.

La gouvernance du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain : le NPRU est un projet transversal et contractualisé avec nombreux partenaires institutionnels, financiers et opérationnels. Ainsi, sa gouvernance est adaptée à ce contexte et s'organise autour d'un reporting régulier des actions conduites. Pour ce faire sont mis en place :

- des comités techniques des partenaires du NPRU (2 mois)
- des comités de pilotage par secteur de projet, présidés par la MEL et la Ville (1 à 2 par an)
- des revues de projet annuelles, présidées par l'ANRU et l'Etat, pour assurer le suivi et les évolutions des engagements contractuels (avancement opérationnel, accompagnement au changement, volet social).

Fonction(s) de rattachement :

Directrice du projet Renouvellement urbain

Fonction(s) encadrées :

non

Mission(s) :

Sous la responsabilité du directeur de projet Renouvellement urbain, le chef de projet assure les missions suivantes :

1. La coordination technique du volet cohésion sociale du NPRU (20% du temps de travail environ). Pour ce faire, le chef de projet :

- Favorise la mobilisation des dispositifs de cohésion sociale sur les secteurs de projet (cite de l'emploi, cité éducative, articulation droit commun, crédits spécifique sur le territoire des projets ...)
- Anime le partenariat avec les partenaires Ville (CCAS, CAF, UTPAS, MEL...) et ceux du projet (Bailleurs, Département au sens large, Action logement, ANRU...)
- Structure les outils de suivi et d'évaluation du volet social du projet autour de 4 axes : éducation, emploi, accompagnement social renforcé, redéploiement des services à la population
- Prépare et participe en appui au directeur de projet les instances de gouvernance internes et partenariales du projet, en assurant un reporting hebdomadaire.

2. Accompagnement au relogement (30% du temps de travail). Pour ce faire, le chef de projet :

- Participe aux instances techniques métropolitaines (charte relogement, PSR...), en veillant à leur déclinaison lilloise et en mobilisant les directions de la Ville ;
- Met en place et assure le suivi des instances techniques et politiques relatives au relogement (COPIL, COTEC), en lien avec le bailleur, la MEL et les pilotes Ville des groupes de suivi (Groupe Technique Relogement, Suivi social individualisé, Insertion sociale et professionnelle, Proximité) ;
- Assure la bonne information des partenaires institutionnels et des partenaires en interne ville pour anticiper les impacts liés aux relogements et mobiliser les directions au sein de la Ville pour veiller au maintien de la continuité des services publics dans le processus de relogement (écoles, petite enfance...);
- Coordonne les directions au sein de la Ville pour la production des éléments d'information et de communication à destination des ménages, en lien avec le bailleur ;
- Valorise et capitalise le travail effectué, en lien avec le(a) chargé(e) de mission MEL, notamment pour assurer son reporting vis à vis des partenaires financiers.

3. Emploi et insertion professionnelle (30% du temps de travail) : Avec l'appui de la direction de la Proximité (chargé(e) de mission insertion) et du développement économique, il s'agit de mobiliser les partenaires pour que le NPRU soit un vecteur de création d'emplois et de parcours d'insertion (programmation économique; clauses d'insertion; chantiers d'insertion) et en favoriser l'accès aux habitants des quartiers. Pour ce faire, le chef de projet :

- Participe à la rédaction de la charte métropolitaine d'insertion ;
- Met en place et assure le suivi des instances techniques et politiques relatives à la clause d'insertion (COPIL, COTEC), en lien avec la Maison de l'emploi et la MEL ;
- Participe au dispositif de la Cité de l'emploi, ciblé sur les secteurs de Concorde et Aviateurs ;
- Mobilise les partenaires opérationnels pour développer des chantiers école, chantiers d'insertion, emplois aidés dans les opérations et démarches NPRU ;
- Développe les partenariats pour ouvrir aux autres filières que BTP et cadre de vie pour élargir les publics touchés.

4. Observation et évaluation des impacts sociaux du projet (30% du temps de travail) : en lien avec la MEL en charge de l'évaluation du contrat de ville et du NPRU et en mobilisant les Observatoires de la Ville, il s'agit de bâtir les outils de mesure de l'impact social du projet de renouvellement urbain d'un point de vue quantitatif et qualitatif à court et long terme :

- Documente les impacts démographiques et sociaux à court terme du relogement et du projet sur les équipements et services des quartiers et de la Ville pour permettre la structuration des stratégies d'accompagnement au changement ;
- Développe les partenariats (universitaires, expertises...) pour construire une analyse quantitative et qualitative des impacts sociaux et urbains du projet de renouvellement urbain ;
- Anime dans le temps, avec les Observatoires, les outils d'observation et d'évaluation des grandes orientations et des objectifs stratégiques fixés dans le NPRU.

Responsabilité(s) et résultat(s) attendu(s) :

(cf missions)

Interlocuteur(s) :

Interne :

- La Mission rénovation urbaine,
- L'équipe-projet transversale et les directions de rattachement : Mairie de quartier, direction urbanisme, habitat,

participation citoyenne, CCAS

- La mission transition écologique et résilience, au sein de laquelle est positionné l'Observatoire de la ville.
- Directions thématiques (éducation, petite enfance, culture, observatoire, sénior...)
- Les élu(e)s, délégué(e) à la Rénovation urbaine, à la présidence du conseil de quartier.

Externe :

- Les partenaires institutionnels : Métropole Européenne de Lille, Région, Département, CAF, DDTM, ANRU
- Les partenaires opérationnels : bailleurs, concessionnaires (SPL, SPLA)
- Les bureaux d'études et prestataires

Compétences(s) métier :

Formation supérieure (bac+5), dans l'un des domaines suivants :

- Sciences politiques, développement territorial, management public ;
- Sciences sociales et animation.

Connaissances :

- Connaissances avérées des problématiques de la rénovation urbaine/renouvellement urbain
- Connaissances avérées du cadre des politiques publiques du développement local et social, de la politique de la ville
- Intérêt pour les politiques publiques éducatives, culturelles et sportives, ainsi que pour l'aménagement
- Connaissance de l'environnement administratif et institutionnel local.

Savoir-faire :

- Maîtrise du mode projet
- Aptitude au travail en équipe et en transversalité
- Capacité à fédérer autour d'un projet
- Capacités relationnelles très développées,
- Capacité à organiser et animer des réunions et d'autres instances de dialogue
- Capacité d'organisation du travail, rigueur et autonomie
- Savoir rendre compte et rédiger dans un esprit de synthèse et d'analyse
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint, Outlook)

Compétences(s) comportementale(s) :

- Aisance relationnelle et diplomatie
- Qualités d'écoute et de négociation, capacité à convaincre
- Sens de l'observation et capacité d'analyse des situations
- Adaptabilité, souplesse, réactivité
- Anticipation, prise d'initiative, persévérance
- Dynamisme, enthousiasme, et curiosité intellectuelle

Permis :

Permis demandé pour la candidature : Non

Habilitation(s) :

Régime indemnitaire : groupe 5 Technicité

Points de NBI : Pas de NBI

Indemnités spécifiques :
